



# Retard à l'allumage du gouvernement ?

Munie de près de 5'800 signatures, l'initiative «Plus de protection pour les apprenti-es», portée par le POP, les Jeunes POP, les syndicats ou la Grève pour l'Avenir, a été déposée en mars 2023. Opposé au texte, le gouvernement a rédigé un rapport en mai 2025, déposé auprès du parlement, mais il a finalement décidé de le retirer fin janvier alors qu'une commission du Grand Conseil travaillait dessus depuis lors. Une attitude qui irrite le POP et les Jeunes POP. «Nous déplorons vivement la pratique irrespectueuse du Conseil d'Etat à l'égard de la population ainsi que du Parlement, lequel examinait ce rapport depuis près d'une année. Cette

manière de procéder bafoue en outre les délais prévus pour le traitement d'une initiative populaire et porte ainsi atteinte aux fondements même de notre système démocratique», accusent-ils dans un communiqué. «De nombreux témoignages récoltés sur le terrain ainsi que la multiplication des révélations sur les mauvais traitements dans la presse et par plusieurs études rendent urgente l'application de l'initiative. Celle-ci ne vise qu'à faire appliquer des droits qui existent déjà formellement, rendant d'autant plus incompréhensibles les pratiques du Conseil d'Etat», expliquent-ils encore. Contacté par Swissinfo, le Département de la

formation et des finances justifie le retrait pour plusieurs raisons, notamment l'attente des résultats d'une enquête de la HE-Arc sur le bien-être des apprentis neuchâtelois. Une réponse loin de calmer l'émotion. «Cette manière de faire interroge d'autant plus sur les stratégies réelles du Conseil d'Etat, alors que la conseillère d'Etat (Crystel Graf, ndlr) chargée du dossier présentait dans la presse l'initiative comme un frein à l'apprentissage en début d'année, et ce, sans même chercher à étayer ses propos», expliquent le POP et les Jeunes POP. ■